

Les mesures d'isolement et de quarantaine font face à des défis et des difficultés dans leur adoption et leur mise en œuvre chez les personnes déplacées internes au Mali

Birama Apho LY¹, Mohamed Ali AG Ahmed^{2, 3}, Fatoumata Bintou TRAORE⁴, Niélé Hawa DIARRA², Mahamadou DEMBELE², Djeneba DIARRA², Hamadoun SANGHO², Seydou DOUMBIA^{2, 5}

¹Faculté de Pharmacie; Bamako; Mali ; ²Faculté de Médecine et d'Odontostomatologie; Bamako; Mali ; ³Institut de Médecine Tropicale, Anvers, Belgique; ⁴ Institut National de la Santé Publique, Bamako, Mali ; ⁵ Centre Universitaire de Recherche Clinique; Bamako; Mali

Informations : apholyca@hotmail.com; intoucaina@yahoo.fr

Les personnes déplacées internes au Mali

Les personnes déplacées internes (PDI) ou personnes déplacées dans leur propre pays sont celles qui ont quitté, sous le coup de la contrainte, une résidence pour une autre résidence tout en restant dans leur pays d'origine qui reste juridiquement responsable de leur protection et de leur bien-être. En 2020, le Mali comptait plus de 250 000 PDI sachant que les déplacements perturbent leur stabilité socio-économique et aggravent leur vulnérabilité en affectant leur accessibilité aux soins.

La pandémie de COVID-19 au Mali

Au Mali, les premiers cas de Covid-19 ont été déclarés le 25 mars 2020. Ce fut deux Maliens en provenance de la France qui sont rentrés respectivement le 12 et le 16 mars 2020. Il s'agissait de deux personnes âgées de 49 et 62 ans résidant à Bamako et à Kayes. Le 2 juin 2020, avec une transmission beaucoup plus communautaire, le Mali comptait 1250 cas confirmés et 76 décès. Bien que ces chiffres paraissent élevés, ils semblent sous-estimer la vitesse réelle de propagation de la maladie et la véritable ampleur des décès en raison des faibles capacités de détection communautaire.

Les mesures d'isolement et de quarantaine mises en place

L'isolement et la quarantaine sont des mesures de santé publique importantes pour limiter la propagation de la pandémie. L'isolement consiste à séparer les personnes atteintes de COVID-19 des personnes non infectées. La quarantaine implique une restriction des mouvements des contacts étroits des patients infectés, combinée idéalement avec une observation médicale, pendant la période d'incubation de 14 jours environ.

De quelles connaissances manque-t-on ?

Les constats font état de défis dans la mise en œuvre et de difficultés dans l'adoption des mesures d'isolement et de quarantaine chez les PDI en raison de leur spécificité et de leur vulnérabilité. Ces défis et difficultés sont, à ce jour, pas assez connus.

Quels sont les objectifs et méthodes ?

La présente étude s'est proposée d'identifier d'une part les défis rencontrés par les acteurs humanitaires et les autorités sanitaires, administratives et politique dans la mise en œuvre chez les PDI et d'autre part les difficultés rencontrées par les PDI dans l'adoption des mesures d'isolement et de quarantaine. L'étude s'est aussi penchée sur les ajustements opérés par les PDI pour surmonter les difficultés.

Quelles preuves ont été rassemblées ?

Défis rencontrés par les acteurs humanitaires et les autorités dans la mise en œuvre des mesures

Les défis rassemblés incluent :
<ul style="list-style-type: none">– Difficultés à rentrer en contact avec les cas positifs– Manque de lieux d'isolement et de quarantaine dans les sites et dans les structures de santé périphériques– Insuffisance d'espace dans les sites– Insuffisance de ressources financières

Difficultés rencontrées par les PDI dans l'adoption des mesures

Les difficultés rassemblées incluent :
<ul style="list-style-type: none">– Manque de lieux d'isolement et de quarantaine dans les sites et dans les structures de santé– Promiscuité– Difficultés à rompre avec les habitudes sociales– Faible niveau d'instruction– Problème de langue de communication– Crainte de la stigmatisation– Précarité– Perte ou la baisse de la productivité et la perte de revenus

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Croyances envers l'existence de la maladie. |
|---|

Ajustements opérés par les PDI pour surmonter les difficultés

Les ajustements rassemblés incluent :
<ul style="list-style-type: none">- Sensibilisation des PDI par des PDI- Notification des cas aux responsables de sites de PDI- Transfert rapide des cas suspects vers les centres de santé- Promotion de l'utilisation du numéro vert dans les sites de PDI- Distribution d'aide financière et alimentaire aux PDI- Assistance et accompagnement psychologique et social- Aménagement de tentes (construction et compartimentation)- Construction de hangars

Quelles sont les forces et les limites de l'étude ?

Il s'agit d'une des premières études à se pencher sur les thèmes abordés et à utiliser de manière rigoureuse une approche purement qualitative auprès de participants aussi nombreux et diversifiés. Elle aurait pu avoir plus d'informations si elle avait été conduite dans plus de régions notamment au centre et au nord du pays qui sont plus touchés par la crise.

Quelles sont les recommandations qui découlent de l'étude ?

- Assurer la disponibilité et l'accessibilité des centres d'isolement et de quarantaine dans les sites de PDI ;
- Garantir la sensibilisation dans les langues parlées par les PDI ;
- Garantir le soutien financier, alimentaire et logistique (transfert et évacuation des cas) des PDI dans le but de les appuyer dans l'adoption des mesures d'isolement et de quarantaine ;

Que conclure ?

Les résultats de l'étude montrent que les PDI, les acteurs humanitaires et les autorités sanitaires, administratives et politiques sont préoccupés par un certain nombre de défis et difficultés en lien avec l'adoption et la mise en œuvre des mesures d'isolement et de quarantaine chez les PDI au Mali et que pour surmonter les difficultés, les PDI opèrent des ajustements.

Remerciements & financement

La recherche a bénéficié d'une subvention d'Elrha, de l'autorisation du comité scientifique de lutte contre la COVID-19 et de l'approbation du comité d'éthique de la Faculté de Médecine et d'Odontostomatologie. Elle a aussi bénéficié de l'accompagnement de l'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako et de celui de la Faculté de Médecine et d'Odontostomatologie.